

tandis que la quantité a considérablement augmenté. A quelle cause attribuer un pareil résultat? Cela est dû à une situation qui est mondiale.

Une MEMBRE: Les bas prix?

L'hon. M. STEVENS: J'ai quelques observations à faire sur la question du bas prix du blé. En 1928, l'honorable député de Melville (M. Motherwell), qui dirigeait alors les affaires du ministère de l'Agriculture, fit un voyage en Europe. L'ex-ministre de la Justice (M. Lapointe), l'honorable député de Shelburne-Yarmouth (M. Ralston) ainsi que l'ex-ministre du Commerce (M. Malcolm) dont j'ai regret de constater l'absence motivée, firent tous le voyage en Europe, en 1929. Les importateurs de grain d'Europe prétendent,—je tiens beaucoup à élucider ce point,—que par suite de l'attitude des exportateurs de blé canadiens, ils furent victimes d'un traitement injuste. Voilà l'argument qu'ils font valoir. Je ne l'endorsse nullement...

Un MEMBRE: La Coopérative du blé.

L'hon. M. STEVENS: Les exportateurs de blé du Canada, la coopérative et autres organisations. Les pays qui achètent notre blé font valoir que les exportateurs canadiens ont agi avec déloyauté en refusant de vendre leur blé au prix du marché, de sorte qu'ils furent forcés d'acheter le blé de la république Argentine. De plus, l'on fait valoir que les meuneries de Hollande, de Belgique, de France, d'Allemagne, du Danemark et de nombre d'autres pays furent obligées de changer leurs tamis en soie, afin de convertir la farine de blé argentin. Lors de notre avènement à la direction des affaires, nous avons trouvé portes closes partout, non seulement au moyen de tarifs douaniers, mais aussi grâce à des préjugés fondés sur la conviction que les exportateurs canadiens avaient été déloyaux à leur égard.

Loin de moi l'idée de me prononcer quant à l'attitude adoptée par les exportateurs canadiens; je tiens à souligner le fait que les administrateurs du cartel du blé et les exportateurs de blé en général ont nié avoir retenu le blé canadien. Cependant, à tort ou à raison, la conviction s'est implantée dans l'esprit des acheteurs européens qu'il en était ainsi. Et maintenant, je pose cette question: Quelles mesures a adoptées le Gouvernement dans le cours de l'automne de 1929, durant l'hiver et au printemps de 1930? Où était M. Dunning, qui fut toujours le champion le plus en vue de la coopérative de vente du blé dans l'Ouest canadien? Où était-il? Où était l'honorable député de Melville? Où

[L'hon. M. Stevens.]

était l'honorable député d'Edmonton-Ouest (M. Stewart)? Où étaient donc les ministres du Gouvernement de l'époque? Personne, autant que je sache, n'a remué un doigt pour rectifier la situation. Et, monsieur l'Orateur, si cette assertion renferme une parcelle de vérité; si le Canada était à blâmer, pour quelle raison le Gouvernement de l'époque n'a-t-il pas usé de son influence, s'il n'était pas en mesure d'exercer un contrôle quelconque, afin de rectifier cette situation?

Et de plus, j'ajouterai encore ceci: L'automne dernier, lorsque nous avons pris part aux séances de la conférence impériale, mon très honorable leader, le ministre de la Justice, le solliciteur général et moi-même, nous avons fait tout ce qui dépendait de nous pour remédier à cet état de choses. Les chiffres que j'ai donnés, monsieur l'Orateur, font voir que nous avons réussi au moins à porter remède à cette situation difficile à l'avantage du Canada. Se trouve-t-il ici quelqu'un qui soit disposé à contredire l'assertion que je fais? Je suis en mesure de citer quelques chiffres: Cette année, la Grande-Bretagne a acheté 132 millions de boisseaux de blé du Canada comparativement à 112 millions de boisseaux, l'année dernière, en chiffres ronds...

L'hon. M. MANION: Et cela, en dépit du budget Dunning.

L'hon. M. STEVENS: Parfaitement; en dépit du budget Dunning. La Belgique a acheté 11 millions de boisseaux de blé de nous chaque année. Entre les dates que j'ai mentionnées tout à l'heure, la France, cette année, a acheté 9,800,000 boisseaux de notre blé au lieu de 6 millions de boisseaux l'année dernière. Pour ce qui est de l'Allemagne, nous lui avons vendu, cette année, 5,600,000 boisseaux de blé au lieu de 5,400,000 boisseaux l'année dernière. Quant à l'Italie,—un débouché que la Russie nous avait enlevé, avions-nous cru,—nous lui avons vendu, cette année, 12,281,000 boisseaux de blé au lieu de 5,845,000 l'année dernière. Les Pays-Bas ont acheté 7,888,000 boisseaux de notre blé au lieu de 5,950,000 boisseaux, l'année dernière; la Norvège a acheté 849,000 boisseaux au lieu d'un million de boisseaux, l'année dernière; la Suède, 1,369,000 boisseaux au lieu de 1,614,000 boisseaux, l'année dernière. Au cours de la période susmentionnée, nous avons donc vendu aux divers pays européens un grand total de 188 millions de boisseaux de blé comparativement à 155 millions de boisseaux, l'année dernière. Et nous avons obtenu ce résultat en dépit des préjugés qui existaient contre le Canada, lors de notre arrivée à Londres, par suite de l'attitude que l'on